

POINT P CIBOMAT
Mme Lea BRUHL

BON À TIRER

ObjetRama®
CRÉATEUR D'IDÉES CADEAUX

CLIENT N° **1 429 445**

COMMANDÉ N° **402 649**

DU **30/07/21**

METRE PLIABLE FIBRE DE VERRE 1 M 'MINESURA - BLANC

Nb de couleur(s) d'impression : **1**

Couleur(s) d'impression : **orange 166 C**

Emplacement de marquage : **voir gabarit**



> Votre logo a dû être redessiné (il était fourni en format image non vectoriel).

ATTENTION :

Nous avons sélectionné un pantone en fonction de la couleur de votre logo (fourni en image).

Si vous le connaissez ou si vous avez une charte graphique n'hésitez pas à nous le fournir.

A défaut nous utiliserons le pantone indiqué sur le BAT.



> Votre logo est illisible à cette échelle.
Nous avons dû modifier votre marquage.

Taille du marquage :

44x15 mm

Échelle :

100%



VOTRE RÉUSSITE COMMENCE ICI



VALIDEZ LE BAT SOUS 24H

Retournez-nous un simple mail sur bat@objetrama.fr
en nous disant si le marquage vous convient (exemple : OK pour le marquage de ma commande N°...) ou en nous donnant vos modifications. Tout retard entraînera un décalage de la date de livraison prévue (figurant sur votre confirmation de commande).

1. Nous vous invitons à contrôler attentivement les éléments figurant sur ce document. Votre accord implique l'acceptation de la production selon la description du présent «bon à tirer» et dégage notre entière responsabilité en cas d'erreur.
2. Le délai de livraison prend effet à compter de la réception de votre accord.
3. Les couleurs réalisées peuvent présenter un léger écart par rapport aux couleurs spécifiées.
4. ObjetRama décline toute responsabilité concernant les marques et logos utilisés pour le projet. Le client déclare en avoir vérifié les droits d'utilisation auprès des détenteurs.
5. Au delà de la 3^e modification du bon à tirer, des frais de 35€ vous seront facturés pour chaque modification supplémentaire.

Pour toutes questions relatives à votre **COMMANDÉ > 03 88 20 00 33** | Pour toutes questions relatives à votre **BAT > 03 88 18 34 54**

